

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS INDUSTRIELS ET MINIERS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet Horne 5
sur le territoire de la ville de Rouyn-Noranda
par Ressources Falco Ltée**

Dossier 3211-16-018

Le 15 mars 2024

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels et miniers a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet Horne 5 sur le territoire de la ville de Rouyn-Noranda par Ressources Falco Ltée est recevable, soit qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant l'étape d'information et de consultation publiques.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement franchies par le projet.

Date année-mois-jour	Événement
2016-08-08	Réception de l'avis de projet
2016-08-10	Délivrance de la directive ministérielle
2018-01-17	Réception de l'étude d'impact
2018-05-01 et 2018-06-15	Transmission à l'initiateur de questions et de commentaires issus de la consultation des ministères et organismes concernés
2022-06-14	Réception des réponses de l'initiateur
2022-11-25	Transmission à l'initiateur d'une demande relative à la modélisation de la dispersion atmosphérique des contaminants
2023-04-21	Réception du rapport de l'étude de la modélisation de la dispersion atmosphérique – révision 3
2023-09-01	Transmission à l'initiateur de questions et de commentaires issus de la consultation des ministères et organismes concernés
2024-01-12	Réception des réponses de l'initiateur
2024-02-09	Transmission à l'initiateur de demandes d'engagements et de commentaires et d'informations complémentaires pour l'analyse environnementale
2024-02-13	Réception des engagements de l'initiateur

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet minier Horne 5 a pour objectif d'exploiter un gisement d'or contenant également des ressources en cuivre, en zinc et en argent. Le gisement est localisé sous le parc industriel Noranda Nord, situé dans le territoire de la ville de Rouyn-Noranda. Ce parc comprend notamment le secteur de l'ancienne mine Horne, qui fut exploitée de 1926 à 1976, et la Fonderie Horne, propriété de Glencore.

Les principales infrastructures projetées au complexe minier Horne 5 sont une mine souterraine comprise entre 600 m et 2 600 m sous la surface, une aire d'entreposage du minerai, une usine de traitement du minerai, une usine de remblai en pâte, un parc à résidus, des haldes de roches stériles et une usine de traitement des eaux. L'accès au gisement se fera en partie par l'utilisation d'infrastructures souterraines existantes des anciennes mines Horne et Quémont. Le réseau routier existant permettra l'accès à ce site. Les installations de gestion des résidus miniers de surface seront situées à environ 11 km au nord-ouest du complexe minier Horne 5, principalement sur le parc à résidus inactif de l'ancienne mine Norbec. Les résidus miniers y seront acheminés via un système de conduites.

La durée de vie de la mine est estimée à 15 ans. Le taux d'extraction moyen de minerai sera de 15 500 tonnes par jour. Les retombées économiques durant la période d'exploitation sont estimées à 193,6 M\$ par année pour le Québec. Durant l'exploitation, le projet générera approximativement 500 emplois à temps plein.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels et miniers en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCCFP ainsi que les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue;
- la Direction de l'eau potable et des eaux souterraines et de surface;
- la Direction principale des eaux usées;
- la Direction du développement industriel durable;
- la Direction des lieux contaminés;
- la Direction des matières résiduelles;
- la Direction des matières dangereuses et des pesticides;
- la Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels et miniers – volet risques technologiques;
- la Direction de l'expertise en décarbonation et efficacité énergétique;
- la Direction de l'adaptation aux changements climatiques;
- la Direction du marché du carbone;
- la Direction de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction de la qualité de l'air et du climat;
- la Direction de la qualité des milieux aquatiques;
- la Direction de l'hydrologie et de l'hydraulique;

- la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels;
- la Direction de la gestion de la faune Abitibi-Témiscamingue;
- la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique - Pôle d'expertise des impacts sociaux;
- le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- le ministère de la Sécurité publique.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- RESSOURCES FALCO LTÉE. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Rapport principal, Chapitres 1 à 17, par WSP, 22 décembre 2017, totalisant environ 678 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec, Erratum* – Rapport principal, décembre 2017, 1 page.
- RESSOURCES FALCO LTÉE. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Volume 1, Annexes 1 à 8-C, par WSP, 22 décembre 2017, totalisant environ 1520 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Volume 2, Annexes 8-D à 8-E, par WSP, 22 décembre 2017, totalisant environ 2258 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Volume 3, Annexes 8-F à 8-I, par WSP, 22 décembre 2017, totalisant environ 698 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Volume 4, Annexes 9 à 17, par WSP, 22 décembre 2017, totalisant environ 844 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Addenda 1 – Analyse de risques technologiques, par WSP, 12 mars 2018, 181 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Feasibility study – Horne 5 Gold Project, Octobre 2017, totalisant environ 1 000 pages;

- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Addenda 2 – Analyse de risques technologiques, par WSP, 15 juin 2018, totalisant environ 12 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Réponses aux questions du 1^{er} mai 2018 – Volume principal, Chapitres 1 à 17, par WSP, juillet 2018, totalisant environ 310 pages incluant 9 annexes;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Réponses aux questions du 1^{er} mai 2018 – Volume 1, Annexes QC-18 à QC-76, par WSP, juillet 2018, totalisant environ 784 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Réponses aux questions du 1^{er} mai 2018 – Volume 2, Annexes QC-97 à QC-244, par WSP, juillet 2018, totalisant environ 898 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Réponses aux questions du 15 juin 2018 – Volume principal, Chapitre 1 à 3, par WSP, juillet 2018, totalisant environ 130 pages incluant 1 annexe;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Memorandum technique - Modélisation hydrogéologique préliminaire des impacts potentiels sur la qualité de l’eau souterraine au parc à résidus du site Norbec – *Projet Horne 5*, par Golder, 18 juillet 2018, totalisant environ 14 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Sommaire du programme de caractérisation des IGRM - Site Norbec – *Projet Horne 5 – Falco Ressources*, par Golder, 18 juillet 2018, totalisant environ 14 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai et 15 juin 2018 – Volume principal, par WSP, Mars 2022, totalisant environ 138 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – *Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai et 15 juin 2018* – Volume 1, Annexes A et B, par WSP, Mars 2022, totalisant environ 441 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – *Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai et 15 juin 2018* – Volume 2, Annexe COMP-1-1, par WSP, Mars 2022, totalisant environ 1098 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – *Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai et 15 juin 2018* – Volume 3a, Annexe COMP-1-2, par WSP, Mars 2022, 1217 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec* – *Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai*

- et 15 juin 2018* – Volume 3b, Annexe COMP-1-2, par WSP, Mars 2022, totalisant environ 1277 pages;
- RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec – Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai et 15 juin 2018* – Volume 4, Annexes COMP-25 à COMP-68, par WSP, Mars 2022, totalisant environ 444 pages;
 - RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec – Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai et 15 juin 2018* – Volume 5, Annexe COMP-79-1 et COMP-79-2, par WSP, Mars 2022, totalisant environ 780 pages;
 - RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec – Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai et 15 juin 2018* – Volume 6, Annexe COMP-100 à COMP-114-7, par WSP, Mars 2022, totalisant environ 751 pages;
 - RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec – Complément aux documents de réponses aux questions des 1^{er} mai et 15 juin 2018* – Volume 7, Annexe COMP-125 à COMP-253, par WSP, Mars 2022, totalisant environ 450 pages;
 - RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement. *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec – Étude sectorielle sur la modélisation de la dispersion atmosphérique – révision 3*, par WSP, 17 avril 2023, totalisant environ 433 pages;
 - RESSOURCES FALCO LTÉE. Étude d’impact sur l’environnement – *Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec – Réponses à la troisième série de questions et commentaires du 30 août 2023*, par WSP, Décembre 2023, totalisant environ 228 pages;
 - Lettre de M^{me} Hélène Cartier, de Ressources Falco Ltée, à M^{me} Maud Ablain, Directrice adjointe des projets industriels et miniers, datée du 24 janvier 2022, concernant l’analyse de la recevabilité de l’étude d’impact du Projet Horne 5, totalisant environ 4 pages.
 - Lettre de M^{me} Hélène Cartier, de Ressources Falco Ltée, à M^{me} Mélissa Gagnon, Directrice générale adjointe de l’évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques, datée du 2 décembre 2022, concernant l’analyse de la recevabilité de l’étude d’impact du Projet Horne 5 - Réponse à la lettre du 25 novembre 2022, totalisant environ 2 pages.
 - Lettre de M^{me} Mélissa Gagnon, Directrice générale adjointe de l’évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques, à M^{me} Hélène Cartier, de Ressources Falco Ltée, datée du 20 décembre 2022, concernant une demande de prolongation du délai pour fournir des renseignements complémentaires, totalisant environ 1 page.
 - Lettre de M^{me} Hélène Cartier, de Ressources Falco Ltée, à M^{me} Mélissa Gagnon, Directrice générale adjointe de l’évaluation environnementale des projets industriels, miniers,

énergétiques et nordiques, datée du 18 avril 2023, concernant la nouvelle étude de modélisation de la dispersion atmosphérique du projet Horne 5 (Révision 3) - Réponse aux lettres du 25 novembre et du 20 décembre 2022, totalisant environ 3 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes a conclu que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 8 août 2016.

De plus, l'initiateur s'est engagé à fournir de l'information complémentaire avant le début d'une éventuelle consultation publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ou au moment de l'analyse environnementale si aucune consultation n'a lieu. Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de l'étape d'information et de consultation publiques.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.



Murielle Vachon,

Directrice par intérim

Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels et miniers